



Faits marquants

Tavelure : risque de projections important mais les contaminations sont sans gravité.

Fruits à pépins

Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL

Légende:

- Nulle: aucune contamination
- TL contamination de type Angers (très léger)
- L: contamination légère
- AG: Assez grave
- G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables

Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée =
heure universelle (HU)
 Heure d'hiver: HU + 1
 Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	08-avr	0,5	du 8/4 23h au 9/4 8h	2,13%	nulle	projeté : 39,65% projetable : 0,02%
	09-avr	2,5	du 9/4 15 h au 10/4 8h	2,19%	nulle	
	11-avr	2,5	du 11/4 8h au 11/04 15h	6,61%	nulle	
77 COMPANS	08-avr	0,5	du 8/04 19h au 9/4 8h	3,06%	nulle	projeté : 45,15% projetable : 0,02%
	09-avr	2,0	du 9/04 15h au 10/4 8h	2,41%	nulle	
	11-avr	6,5	du 11/4 8h au 12/4 12h	7,30%	nulle	
78 POISSY	09-avr	3,5	-	4,87%	nulle	projeté : 42,48% projetable : 0,02%
	11-avr	2,0	du 11/04 7h au 12/4 5h	7,07%	L	
91 MEREVILLE	08-avr	1,5	du 9/4 1h au 9/4 6h	2,86%	nulle	projeté : 33,05% projetable : 0,02%
	09-avr	2	du 9/4 14h au 9/4 17h	1,51%	nulle	
	11-avr	7,5	du 11/4 5h au 11/4 12h	5,46%	nulle	
95 VILLIERS LE SEC	08-avr	0,5	du 8/4 15h au 8/4 21h	4,17%	nulle	projeté : 37,58% projetable : 0,02 %
	09-avr	3,5	du 9/4 4h au 10/4 6h	2,09%	nulle	
	11-avr	5,5	du 11/4 8h au 11/4 13h	6,11%	nulle	

Dernières données météo : **12 avril 2016 5h** (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 19 février 2016.

Les stocks de spores projetables ont été expulsés régulièrement lors des dernières pluies, sur l'ensemble des sites de la région. Seul le site de Poissy présente une contamination légère le 11 avril, toutes les autres contaminations sont nulles.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Le stock de spores se renouvelle régulièrement et de nouveaux épisodes pluvieux sont attendus dès aujourd'hui ainsi que pour les prochains jours. Pour que les contaminations aient lieu, le temps d'humectation est un élément important à prendre en compte. **Le risque de projection reste important et le risque de contamination dépendra de la durée d'humectation.**

Prochain BSV, jeudi 14 avril

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Observations : FREDON – Les Vergers de Molien

Rédaction : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM

Comité de relecture : DRIAAP – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.